



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Discours de la Directrice générale de l'UNESCO,

Irina Bokova,

à l'occasion de la 31^{ème} session du Conseil des droits de l'homme,

Génève, le 29 février 2016

M. le Président du Conseil des droits de l'homme, Choi Kyonglim,

M. le Président de l'Assemblée Générale, Mogens Lykketoft,

M. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur de m'exprimer aujourd'hui devant cette Assemblée, pour réaffirmer notre attachement à la promotion des droits humains.

Nous célébrons le 10^{ème} anniversaire de ce Conseil, le 50^{ème} anniversaire des Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels et nous venons de célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO en novembre dernier.

Nous devons rappeler que notre Constitution a servi de base pour l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle est, comme nous disons, dans l'ADN de l'UNESCO.

Malgré cet engagement mondial, nous sommes les témoins de violations massives, multiples et systématiques des droits de l'homme.

J'ai parlé de nettoyage culturel pour décrire la situation au Moyen-Orient, en Irak et en Syrie, où la destruction délibérée de patrimoine culturel se combine à la persécution des personnes sur une base ethnique ou religieuse.

Nous voyons des attaques contre l'éducation et les écoles, des atteintes à la liberté d'expression, le meurtre des journalistes.

Cette réalité rappelle aussi que les ennemis des droits humains voudront toujours effacer la diversité culturelle, car elle incarne une liberté de vivre et de penser qui leur est insupportable.

Devant cette violation historique des droits, il n'y a qu'une réponse possible : il faut une mobilisation collective tout aussi forte en faveur des droits humains.

L'UNESCO s'est engagée fermement dans cette voie.

La lutte contre l'extrémisme violent passe par l'éducation et la culture, par la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.

Pour mieux vivre ensemble, nous devons enseigner les droits humains, et connaître l'histoire – et notamment celles des heures sombres où la dignité humaine a été bafouée, et c'est pourquoi l'UNESCO est tant attachée à l'enseignement de l'Holocauste pour la prévention des génocides.

Cet effort suppose l'apprentissage de l'usage des médias, la formation de l'esprit critique – et c'est le sens du programme que l'UNESCO vient de lancer contre la radicalisation des jeunes sur l'Internet.

Cette lutte passe par le combat sans relâche contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, et toutes les formes d'intolérance, qui se nourrissent de l'ignorance et des préjugés.

C'est dans cet esprit que l'UNESCO a lancé un programme d'éducation à la citoyenneté mondiale, qui devient une compétence indispensable dans notre monde globalisé.

Il est essentiel d'intégrer dans cet effort la défense des droits culturels et la protection du patrimoine, dont le saccage brise la mémoire et à l'identité des peuples – et le Conseil des Droits de l'homme est le lieu pour condamner sans réserve la destruction de ce patrimoine comme une atteinte aux droits humains.

Ce matin, Peter Maurer, Président du Comité International de la Croix Rouge, et moi-même avons signé un accord pour renforcer notre action pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé, comme un élément essentiel du droit humanitaire international.

Et nous devons redire, avec la plus grande fermeté, que la lutte contre l'extrémisme, contre le terrorisme, ne peut jamais servir d'excuse pour enfreindre les droits fondamentaux.

Mesdames et Messieurs,

Les Droits de l'homme sont essentiels à la dignité humaine. Ils sont aussi un moteur de développement, un levier de cohésion sociale, de confiance en l'avenir.

Oui, les droits de l'homme rendent les sociétés plus robustes, mieux capables de s'adapter aux défis d'aujourd'hui.

C'est le sens profond de l'initiative du Secrétaire général de l'ONU: « les droits humains avant tout ».

Je tiens aussi à saluer l'action et la voix du Haut-Commissaire Zeid Ra'ad Al Hussein, et je me réjouis de la coopération plus étroite que nous avons pu construire.

Aucune société n'est durable lorsque les droits de l'homme ne sont pas respectés.

Le nouvel Agenda 2030 incarne cette vision - jamais les Nations Unies n'avaient adopté un programme qui associe si étroitement le développement humain et les droits de l'homme.

Cet appel résonne au cœur de l'action de l'UNESCO.

En assurant le droit fondamental à l'éducation de qualité, nous pouvons libérer des forces nouvelles pour le développement durable, pour la dignité des peuples.

Je pense à l'éducation des femmes et les filles, y compris au niveau secondaire et supérieur - qui représente un potentiel de développement considérable, et c'est

pourquoi l'UNESCO a fait de l'égalité des genres sa priorité mondiale, car c'est non seulement juste, mais c'est efficace.

La liberté d'expression est un droit fondamental, et c'est aussi un levier d'innovation, de créativité, de renouvellement des idées. Et c'est dans cet esprit, notamment, que l'UNESCO s'engage pour la liberté de la presse et la sécurité des journalistes.

Quand l'esprit est plus libre, les droits sont plus forts, les sociétés plus durables.

C'est un honneur d'être à cette tribune, pour porter ce message, pour en faire, ensemble, une réalité pour tous.

Je vous remercie.